



**Commission de la coopération  
transfrontalière et décentralisée**

**2114 - Actions décentralisées**

**Solidarité internationale 2011 - Appel à projets**

**Rapport n° CP/2011/364**

**Service gestionnaire :**

Service relations internationales - Cellule partenariats et solidarité internationale

**Résumé :**

Le présent rapport vise à proposer l'attribution de subventions destinées à soutenir les projets de solidarité internationale d'associations bas-rhinoises, présentés dans le cadre de l'appel à projets, instauré par la délibération du 27 octobre 2008.

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation 8 demandes de subvention, présentées par des associations bas-rhinoises, concernant des projets de Solidarité Internationale, conformément aux tableaux annexés au présent rapport.

Ces demandes ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée (CCTD), lors de sa réunion du 28 avril 2011.

Le montant des subventions qu'il vous est proposé d'accorder s'élève à 28 000 € en investissement.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
3634	204-2042-041	68 625,00 €	60 000,00 €	28 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide de verser, conformément aux tableaux annexés, 8 subventions d'investissement d'un montant global de 28 000 €, aux associations suivantes :*

*. Association "KASSOUMAÏ" à hauteur de 3 500 €, pour le projet 2011 de mise en place d'une plateforme de communication et d'échanges pour 17 écoles (primaires, collèges et lycées), au Sénégal (Afrique) ;*

*. Association "FANANTENANA-ESPOIR" à hauteur de 2 000 €, pour le projet 2011 de construction d'un bâtiment sanitaire en faveur du Collège d'Anosibe Ana'la (région Alaotra-Mangoro), à Madagascar (Afrique) ;*

. Association « Petit à Petit » à hauteur de 2 000 €, pour le projet 2011 de construction d'une 3<sup>e</sup> salle de classe, d'un logement d'enseignant et de latrines, à Koodi, au Burkina Faso (Afrique) ;

. Association "Ecoles Champa Lao" à hauteur de 5 000 €, pour le projet 2011 de construction d'un second bâtiment de l'école primaire, à Bane None Champa, au Laos (Asie) ;

. Association "IMANGA" à hauteur de 4 000 €, pour le projet 2011 de construction d'un nouveau bâtiment scolaire abritant la bibliothèque, une salle d'informatique et une salle de classe à Soavinandriana, à Madagascar (Afrique) ;

. Association « Alsace-Biélorussie » à hauteur de 5 000 €, pour le programme 2011 d'aide aux victimes biélorusses de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, en Biélorussie (Europe hors pays E.U.) ;

. Association Médicale d'Entraide International (AME-International) à hauteur de 5 000 €, pour le projet 2011 d'une mission humanitaire de 6 médecins strasbourgeois, du 4 au 11 juin 2011, au Rwanda (Afrique) ;

. Association "Centre Alsacien de Coopération Internationale" (CACI) à hauteur de 1 500 €, pour le projet "Turikumwe" 2011 d'envoi d'un container de matériel informatique et de livres scolaires, au Burundi (Afrique).

Strasbourg, le 24/05/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL